

## PROTOCOLE D'ACCORD du 15 février 2022

*Entre*

L'UNION NATIONALE PATRONALE DE PROTHESISTES DENTAIRES UNPPD,  
80, rue de la Roquette - 75011 PARIS

*et*

La FEDERATION DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE C.G.T. - FORCE OUVRIERE,  
153, rue de Rome - 75017 PARIS

La FEDERATION DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE C.G.T. Case 538, 93515 MONTREUIL CEDEX

La FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DES SERVICES DE SANTE ET DES SERVICES  
SOCIAUX C.F.D.T. 47/49 ave Simon Bolivar, 75950 PARIS CEDEX 19

La FEDERATION UNSA Santé et Sociaux Public et Privé  
BP 90023 – 75323 PARIS CEDEX 07

Il est convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'avenant ci-joint.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au Journal Officiel. L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de cinquante salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du Code du travail.

Fait à Paris, le 15 février 2022

Pour la C.G.T.- FORCE OUVRIERE

Pour l'UNPPD

Pour la C.G.T.

Pour la C.F.D.T.

Pour l'U.N.S.A.

## Salaires 2022

Catégories Professionnelles	Salaire brut en €
Personnels de Service	<b>1 634 €</b>
Secrétaire Administratif Aide Comptable	<b>1 649 €</b>
Comptable	<b>1 779 €</b>

Catégories Professionnelles	Echelons	Salaire brut en €
Employé en prothèse dentaire		<b>1 644 €</b>
Auxiliaire en Prothèse Dentaire		<b>1 652 €</b>
Technicien Qualifié en Prothèse Dentaire	TQ1	<b>1 770 €</b>
	TQ2	<b>1 929 €</b>
	TQ3	<b>2 035 €</b>
Prothésiste Dentaire Hautement Qualifié	PHQ1	<b>2 109 €</b>
	PHQ2	<b>2 297 €</b>
Responsable de secteur		<b>2 472 €</b>
Chef de Laboratoire		<b>2 962 €</b>

Primes	
Prime mensuelle «Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF»	<b>82 €</b>
Prime mensuelle «Opérateur en CFAO niv I»	<b>82 €</b>
Prime mensuelle Titre « Prothésiste Dentaire Spécialisé en Techniques Numériques »	<b>102 €</b>
Prime mensuelle CPES	<b>154 €</b>